

Docteur Schmitt et Mister Président

Par [JFB](#) le ven 17/02/2012 - 13:05

Plagiat du doctorat

Depuis quelques semaines le Président de la République hongroise, Pál Schmitt, vit des jours difficiles : un fait plus qu'inconfortable le concernant a été découvert. Selon le journal HVG, en 1992, Schmitt aurait copié mot à mot dans sa thèse de doctorat 180 pages d'une étude du diplomate sportif bulgare Nikolai Georgiev. Rédigées à l'origine en français, Schmitt n'a eu qu'à traduire ou faire traduire les pages concernées.

Naturellement le bureau du président nie de toutes ses forces ces accusations. Lors d'une interview donnée le 19 janvier à la radio nationale, il a essayé d'expliquer et de clarifier les "malentendus".

Il admet avoir utilisé les 180 pages en question. Mais selon lui, ces pages constituent un « texte de base » rempli de données statistiques (noms, dates, autres références) qui ne peuvent être considérées comme propriété intellectuelle ni de la part de Georgiev, ni de la sienne. Selon lui, la valeur réelle de sa dissertation, celle qui peut être considérée comme sa propriété intellectuelle, réside dans les 35 pages contenant les analyses issues du texte de base.

Le journal HVG a fait une petite recherche. Le chapitre "Conséquences ou bilan" ne fait que quelques pages : il va de la page 209 à la page 214. De plus, cette analyse mentionnée avec fierté par le président, loin de faire 35 pages, ne serait pas elle non plus la création unique et exclusive de Schmitt. Une grande partie viendrait du chapitre „Révision du programme olympique des Jeux Olympiques de 1972 à 1988" de l'étude de Georgiev. Les mêmes statistiques, dates et sports, sont mentionnées chez Schmitt.

Par ailleurs, ce qui rend encore plus délicat la situation du président, c'est qu'aucune note ou référence n'est mentionnée dans sa thèse, c'est à dire que tous les éléments y sont considérés comme son travail et sa création exclusifs, ce qui est loin de la vérité. Dans la même interview, le président s'est défendu en disant que dans les années 80 et début 90, il était tout à fait normal et admis par les universités qu'une thèse de doctorat ne contienne pas de notes. Evidemment, cela n'est pas du tout confirmé par les chercheurs et universitaires.

Une commission, devant laquelle Schmitt devra s'expliquer, a été très difficilement créée et dans le meilleur des scénarios, une décision devrait être rendue. Bien sûr, cette commission s'est établie très lentement car quasiment personne aujourd'hui ne souhaite (n'ose) pénaliser son propre et actuel Président de la « République ». La commission constituée de 5 membres rendra public les résultats de ses recherches concernant les conditions de la rédaction de la thèse de doctorat de l'actuel Président hongrois.

Bálint Seres

Si les accusations initiées par le journal HVG sont justes, il est fort probable qu'elles coûteront cher à Pál Schmitt, peut-être même qu'elles l'obligeront à quitter, avant la fin de son mandat, son poste à la présidence hongroise.

- 26 vues

Catégorie

Agenda Culturel